

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2011

GARDE À VUE (Deuxième lecture) - (n° 3284)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 12

présenté par
M. Raimbourg
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« détention »,

supprimer la fin de l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de principe, ne préjugeant pas, en outre, de la suite de la discussion.